

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Université des
Sciences Sociales
GRENOBLE II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

*Diplôme Supérieur de
Bibliothécaire*

*DESS Direction de
Projets Culturels*

Projet de recherche

**LES ACQUISITIONS EN BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE
PRET
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Françoise DEF

**Sous la direction de Madame Françoise LEROUGE
et de Madame Anne MAYERE**

Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

SOMMAIRE

PROBLEMATIQUE	3
CHOIX DU SUJET : délimitation et justification	4
1 - Eléments de contexte sur les B.C.P.	6
a - Histoire et missions des B.C.P.....	6
b - Terrain d'action des B.C.P.	7
2 - Acquérir des documents : pourquoi ? comment ?	8
a - Le bibliothécaire face au choix.....	8
b - Quelques éléments d'une politique d'acquisition.....	9
3 - Nouvelles missions des B.C.P. et politique d'acquisition.	9
a - De la bibliothèque à la médiathèque départementale de prêt.....	9
b - D'une logique de substitution à une logique de complémentarité.....	10
c - Stratégie d'une structure en réseau.....	10
4 - Méthodologie.	12
GRILLE D'ENTRETIEN	14
BIBLIOGRAPHIE	16
A- Politique culturelle	17
1 - Généralités.....	17
2 - Mission des bibliothèques publiques.....	17
3 - Pratiques du public.....	18
B- Contexte et évolutions des B.C.P.	19
1 - Le milieu rural.....	19
a - Généralités.....	19
b - L'information en milieu rural.....	20
c - Lecture et bibliothèques en milieu rural.....	20
2 - La décentralisation.....	20
a - Généralités.....	21
b - Culture et collectivités locales.....	21
3 - Les Bibliothèques Centrales de Prêt.....	21
a - Textes officiels.....	22
b - Mission et rôle.....	22
c - Quelques B.C.P. parmi d'autres.....	24
C- Politique d'acquisition des bibliothèques	26
1 - Gestion des fonds.....	26
2 - Acheter : pourquoi ? comment ?.....	28
D- Les Bibliothèques allemandes	29
E- Méthodologie	30

1992
DSB
7



Les acquisitions en B.C.P. : Enjeux et Perspectives

Françoise DEF

Résumé

Cette étude porte sur les acquisitions dans les Bibliothèques Centrales de Prêt. Avec la décentralisation, celles-ci ont développé de nombreux services en direction des petites bibliothèques de milieu rural. Quelle place occupe maintenant la fonction d'acquisition dans l'organisation de la Bibliothèque Centrale de Prêt ? Quelles sont les attentes des responsables des petites bibliothèques ? Comment sont réalisés les acquisitions, la sélection et le développement des collections ? Quels sont les buts qui doivent être poursuivis ? La réponse à ces questions constitue la base de la recherche.

DESCRIPTEURS : Acquisition, Bibliothèque centrale de prêt, Décentralisation, Réseau bibliothèque.

Abstract

This study bears upon acquisitions in the central lending libraries. Since the decentralization, they have developed many services in direction of little libraries in rural surroundings. Which place takes now the function of acquisition, in the organisation of the central lending libraries ? What are the expectations of the responsables of the little libraries ? How are realised : acquisition, selection, collection development ? Which goals should have been established ? Answering these questions is the basis of the research

KEYWORD : Acquisition, Central lending library, Decentralization, Library network.

Problématique.

Les Bibliothèques Centrales de Prêt ont beaucoup évolué au cours des dernières années. A leur mission traditionnelle de diffusion du livre dans les campagnes françaises, sont venues s'adjoindre des missions de constitution et d'animation d'un réseau de lecture publique. Dans bien des cas, la Bibliothèque Centrale de Prêt est devenue, avec la décentralisation, le premier outil culturel du département. Cependant, acquérir des documents pour les communiquer reste une fonction importante, même si la place de cette activité n'est plus toujours aussi clairement perçue : après avoir été centrale, serait-elle devenue périphérique ? Notre recherche prendra appui sur les pratiques d'acquisition, ainsi que sur les politiques définies dans ce domaine, afin de repérer les enjeux qui se posent pour le fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt et la structuration de leurs réseaux : quel(s) rôle(s) entendent-elles jouer à travers leur politique d'acquisition ?

Choix du sujet : délimitation et justification.

Nous avons choisi de nous intéresser aux acquisitions de documents en B.C.P., afin d'en cerner les enjeux pour la lecture publique en milieu rural. Notre étude s'appuiera sur quelques questions simples dans leur formulation, mais complexes dans leurs réponses :

- quels sont les documents acquis en B.C.P. ? pour qui ? pour quoi ? comment ?

Il nous semble que les prestations de service proposées aux communes (conseils en aménagement de bibliothèques, formation, animation, etc.) ont été largement développées, tandis que les documents eux-mêmes risquent de reculer à l'arrière-plan. Notre expérience de bibliothécaire-adjointe nous a conduite à nous interroger sur l'évolution des tâches et sur la place qu'occupent le choix et le traitement des documents.

Au moment de notre entrée en fonction (en 1978), les acquisitions constituaient la "partie noble" du métier ; elles étaient entièrement prises en charge par le Conservateur chargé de la direction de la bibliothèque, les bibliothécaires adjoints ne constituant qu'une force de proposition. Cette situation a évolué au fur et à mesure que se déplaçaient les centres d'intérêt de l'établissement et que se densifiait le réseau de bibliothèques municipales dans le département. Alors que se mettait en place, grâce à une énergie et un travail importants, une politique d'aide aux communes placée sous la responsabilité du Conservateur, les acquisitions, qui constituaient par le passé une partie essentielle de son activité, ont été prises en charge par les bibliothécaires-adjoints, de façon pragmatique.

L'enquête réalisée en 1989 par la Direction du Livre sur le travail des bibliothécaires-adjoints, confirme la forte participation de ces personnels dans le travail de sélection des acquisitions et de traitement du document (91%), ce qui correspond à un glissement de responsabilités. Ceci s'expliquerait par une charge de travail supplémentaire pour les directeurs qui doivent assurer la gestion d'un service départemental, mission qui est devenue plus lourde après la décentralisation.

Il nous a donc semblé que l'étude des acquisitions pourrait se révéler fructueuse pour appréhender les orientations qui se dessinent dans les B.C.P., où de nouvelles répartitions des tâches sont liées à des préoccupations nouvelles et à une diversification du service rendu à l'utilisateur.

Il nous est venu l'idée de centrer notre recherche sur ce qui, à notre sens, constitue la force et la faiblesse du système français des B.C.P., à savoir l'acquisition de documents dans le but d'une diffusion sur un territoire défini, le département, par des méthodes et des techniques qui ont évolué - et qui évoluent encore- au fil du temps. Cette mission permet d'asseoir une solidarité départementale, puisqu'une collectivité (l'Etat jusqu'en 1985, puis le Département) aide d'autres collectivités (les communes) ayant des moyens plus faibles, qui seraient insuffisants de façon autonome. D'autre part, les acquisitions représentent une force commerciale non négligeable.

Mais à côté de ces atouts, apparaissent des zones de fragilité : l'acquisition "en masse" de documents peut aboutir à une certaine routine dans le travail ; des risques de clivage entre les activités de prestations de services et les activités de traitement et de diffusion des documents peuvent se faire jour.

Dans un contexte où l'évaluation des services publics prend une place de plus en plus importante, les B.C.P. n'échappent pas à la règle générale : il devient de plus en plus difficile de reconduire des actions et des modes de fonctionnement sur le seul argument du passé. A l'heure où les services offerts évoluent, et où même les bibliobus, images traditionnelles des B.C.P., sont remis en question, il nous semble nécessaire de nous interroger sur les documents eux-mêmes, tant du point de vue quantitatif que du point de vue qualitatif.

Il nous est apparu que la politique d'acquisition d'une B.C.P. pouvait constituer un filtre de lecture de ses grandes orientations ainsi qu'un révélateur du paradoxe que doivent gérer en permanence les B.C.P. : conçues comme des points centraux à partir desquels sont diffusés les documents dans les petites communes d'un département, elles disposent d'un fonds éclaté dans de multiples dépôts. Outil de stabilité dans le paysage mouvant de la lecture publique départementale, la B.C.P. ne possède souvent qu'une perception fragmentaire de son fonds en perpétuelle rotation, tiraillée entre la centralité et l'éclatement, entre la rationalité et l'empirisme.

1) Éléments de contexte sur les B.C.P.

a) Histoire et missions des B.C.P.

Les bibliothèques centrales de prêt sont des établissements récents, puisque les premières furent créées en 1945. Leur faible nombre leur donne, à l'époque, un caractère expérimental : l'ordonnance du 2 novembre signée par le général de Gaulle ne prévoit que huit départements qui seront dotés d'un tel service. Les effectifs y sont très réduits, se limitant dans la plupart des cas à quatre personnes : un conservateur chargé de la direction, un (ou plutôt une) secrétaire, un (souvent une) sous-bibliothécaire et un chauffeur. L'équipement de la bibliothèque est également sommaire, mais elle dispose d'un outil précieux : un bibliobus. A une période où la lecture publique en France est balbutiante et où l'automobile est encore peu répandue, aller au devant du public pour proposer des livres est un service dont on a du mal à se représenter aujourd'hui le caractère innovant. Les réactions du public sont d'ailleurs très vives... et très contrastées. Un chauffeur de bibliobus racontait que les instituteurs cessaient la classe séance tenante, dès qu'ils entendaient le bruit du bibliobus, qui provoquait des cris de joie. Mais, dans d'autres villages, où les services de l'Etat sont jugés avec une méfiance farouche, c'est avec des pierres que l'accueil se faisait !

A leur origine, les B.C.P. sont très liées à l'école : leur Ministère de tutelle est l'Education Nationale, et dans les villages, les instituteurs sont des médiateurs importants : ils occupent souvent les logements de fonction, et donc vivent dans la commune qu'ils contribuent à animer. Les dépôts des B.C.P. s'installent dans les lieux publics et les écoles y représentent un fort pourcentage.

Pourtant dès le départ, est affichée la volonté de ne pas concurrencer les bibliothèques déjà constituées à l'initiative des communes, mais de leur apporter une aide, tout en leur permettant de préserver leur autonomie.

La constitution initiale du fonds de livres avait été effectuée par la Direction des Bibliothèques et par les directeurs des B.C.P., "sur la base d'un humanisme souriant et éclairé (...),[où sont] éliminés les livres d'un vulgarisme bas ou d'un immoralisme dangereux"¹, .Le souci est de répondre aux besoins de tous, en offrant des ouvrages attrayants, "des plus simples aux plus savants".

Au fur et à mesure de l'extension des B.C.P., apparaît une tendance qui va croître dans les années 60 : un développement du nombre des dépôts dans chaque B.C.P., dans le but de rapprocher au maximum le lecteur d'un point de lecture. Cette préoccupation s'avérera difficile à gérer, une commune allant jusqu'à être dotée de six ou sept dépôts. Le système de distribution, quant à lui, évolue : on passe des bibliobus transportant des caisses, à des bibliobus aménagés pour le choix des ouvrages par les responsables des dépôts ou par le public lui-même. Des expériences "pilotes" sont menées en direction des scolaires à qui l'on propose des livres en prêt direct. Les années 70 voient l'apogée du secteur scolaire qui absorbe une part importante de l'activité des B.C.P.

La couverture de l'ensemble du territoire français n'est achevée qu'en 1981-1982, avec les 17 créations dans les départements qui en sont dépourvus. Parallèlement à ce développement, une évolution a lieu : les B.C.P. se désengagent du secteur scolaire et leur priorité devient la mise en place de bibliothèques municipales dans les communes. Cette orientation définie par la circulaire "Groshens" de 1978, puis par la

¹ Note de Madame Philippe-Levatois, Directrice, présentant la B.C.P. des Deux-Sèvres en 1946.

circulaire "Gattegno" de 1985 sera renforcée par le grand mouvement de la décentralisation, qui fixe en 1986 le transfert aux départements.

b) Terrain d'action des B.C.P.

Les B.C.P. sont actuellement des services sous tutelle des conseils généraux, ayant vocation à desservir les communes de moins de 10.000 habitants. Quelles sont donc les caractéristiques de leur terrain d'action ?

Le département se définit essentiellement par la notion de territoire, regroupant diverses entités sociologiques, économiques et culturelles. Il est fréquent de rencontrer des départements constitués de micro-régions aux caractères très différents, voire opposés (selon les critères de richesse, de religion, etc...). Tous doivent faire face à la dispersion de la population, éparpillée dans une multitude de communes, puisque la France en compte plus que l'ensemble de l'Europe, soit environ 36.000. La rationalisation de la gestion communale est une préoccupation qui est apparue très tôt. Dès 1789, le projet défendu par Thouet et inspiré par Dupont de Nemours et Condorcet aurait abouti au regroupement de communes, formant 720 unités. Mais à l'aube du vingt et unième siècle, aucune réforme limitant le nombre des communes n'a pu aboutir en France. L'intercommunalité, encouragée par divers textes, reste à mettre en œuvre dans bien des secteurs, notamment celui des bibliothèques, malgré les efforts entrepris dans cette voie.

Du fait de leur vocation à desservir les petites communes, les B.C.P. sont assimilées au "rural" et bien souvent le rural au monde paysan. Mais en fait, la situation est bien différente ; malgré la diversité des régions, plusieurs grandes tendances peuvent se dégager :

- l'agriculture est de plus en plus productive ; elle utilise donc de moins en moins de main d'œuvre. Les ouvriers sont maintenant plus nombreux que les agriculteurs.

- les "rurbains", qui vivent dans une petite ville, en dehors d'une grande agglomération constituent une population importante (23 millions en 1986) ; ils ont contribué à rapprocher les modes de vie urbains et citadins.

- un attrait pour le milieu rural est apparu, avec le développement du tourisme vert.

- une qualité de services sociaux, sportifs ou culturels est demandée par la population rurale, à laquelle les élus deviennent sensibles, pour maintenir la vie de la commune.

Par leur domaine d'intervention, les B.C.P. sont en prise directe avec le milieu rural. Les évolutions qui se dessinent ont une incidence sur leur fonctionnement : si le simple fait de déposer une caisse de livres dans une commune constituait un événement à une époque où les ruraux vivaient isolés du monde citadin, avec des moyens de communication et de transport limités, il n'en est plus de même aujourd'hui où la demande du public se fait plus exigeante.

2) Acquérir des documents : pourquoi ? comment ?

a) Le bibliothécaire face au choix.

Le choix des documents dans une bibliothèque est une mission qui a pris de l'importance pour le bibliothécaire avec le développement de la lecture publique. Quand il s'agissait pour une bibliothèque municipale de conserver le patrimoine livresque d'une ville, les achats avaient surtout pour but de compléter les collections anciennes et de répondre aux besoins des érudits locaux. La responsabilité du bibliothécaire était alors fortement limitée. Une ordonnance royale de 1839 avait ainsi établi auprès des bibliothèques municipales des comités d'inspection et d'achat "dotés d'importantes attributions" dans le but de "contrôler la négligence des bibliothécaires" et "l'insouciance des municipalités"(L. Coyecque, Code administratif, t.1, p.400-401).

Avec l'ouverture à un public plus large, la conception des bibliothèques évolue, s'orientant dans deux directions qui conditionneront le choix des ouvrages :

- la bibliothèque publique est considérée comme une institution éducative qui procure aux lecteurs information et récréation et qui contribue à l'enrichissement de la vie.

- la bibliothèque publique est considérée comme une institution démocratique dont les charges incombent à la collectivité, où le contribuable est donc en droit d'attendre les documents qu'il cherche.

Ces deux conceptions, qui en France coexisteront, sans s'exclure, contribueront à faire changer l'image des bibliothèques, en même temps que celle du bibliothécaire, à qui l'on reconnaît la responsabilité qui lui faisait défaut au 19^{ème} siècle : celle du choix des documents. Mais avec cette mission nouvelle se posent des questions nouvelles :

- comment le rôle du bibliothécaire se définit-il ? Est-il un prescripteur, veillant à la qualité de son fonds ? est-il diffuseur cherchant à attirer le public le plus nombreux ? est-il un gestionnaire soucieux de "manager" les ressources qui lui sont confiées ?

L'augmentation considérable du nombre de titres publiés rend par ailleurs de plus en plus difficile le travail de sélection. Comment choisir quelques dizaines, quelques centaines ou quelques milliers de titres dans l'ensemble de la production éditoriale ? Le bibliothécaire moderne peut difficilement se targuer de connaître l'intégralité de la production. Après avoir chassé la poussière des rayons, il lui faut affronter la marée livresque, sans cesse renouvelée.

Plusieurs attitudes peuvent être repérées, dans les processus d'achats de documents :

- une attitude d'acquisition, où les bibliothécaires s'investissent de façon minimale. Il s'agit d'une gestion à cours terme, où les achats sont réalisés sans plan défini, mais plutôt selon les centres d'intérêt des bibliothécaires.

- une attitude de sélection, où les bibliothécaires veillent avant tout à la qualité des ouvrages acquis.

- une attitude de gestion des collections où les acquisitions reposent sur le plan défini en fonction des collections existantes, du public et des buts à atteindre.

L'attitude du bibliothécaire face au choix des documents n'est-elle pas révélatrice de la conception qu'il se fait de la bibliothèque ?

b) Quelques éléments d'une politique d'acquisition.

La politique d'acquisition d'une bibliothèque s'appuie sur deux objectifs complémentaires : la satisfaction de la demande et la promotion de l'offre.

En effet, le lecteur s'adresse à une bibliothèque parce qu'il cherche un document ou une information précis, ou bien parce qu'il souhaite se voir proposer des documents qui s'offriront à lui, en éveillant sa curiosité et son intérêt.

Concilier l'offre et la demande relève d'un équilibre fragile : acquérir des documents réclamés par un faible nombre de lecteurs peut aboutir à pénaliser l'ensemble des lecteurs, en leur imposant des choix qui ne correspondent pas à leurs attentes ; mais ne pas acquérir certains documents parce qu'ils ne sont demandés que par un trop petit nombre de lecteurs peut conduire à "laisser pour compte" une partie du public.

Plusieurs facteurs interviendront dans le choix des ouvrages :

- la nature de la bibliothèque : municipale, départementale, universitaire
- la fonction de la bibliothèque : recherche, vulgarisation, loisirs, etc.
- le public
- l'état des collections actuelles
- les ressources disponibles, matérielles et humaines
- l'environnement

Une politique d'acquisition reposera sur la prise en compte de ces différents éléments.

3) Nouvelles missions des B.C.P. et politique d'acquisition.

a) De la bibliothèque à la médiathèque départementale de prêt.

Les bibliothèques centrales de prêt se sont ouvertes à d'autres supports que le livre : elles proposent pour la plupart des phonogrammes qu'elles diffusent parfois grâce à des véhicules spécifiques (musibus). Certaines possèdent une vidéothèque.

Ces nouveaux supports ont introduit de nouveaux savoirs, de nouvelles méthodes. Ils sont souvent pris en charge par un personnel spécifique, ayant une qualification particulière.

Le développement de ces différents fonds a nécessité une réflexion sur leur organisation, où sont apparues, entre autres, plusieurs questions :

- les différents secteurs constitués sont-ils intégrés au fonctionnement général de l'établissement ? Comment ? Pourquoi ?
- leur traitement et leur diffusion repose-t-il sur la polyvalence ou sur la spécificité du personnel ?

Il peut donc s'avérer opportun de se demander comment la prise en compte de ces différents fonds s'est effectuée, et si les acquisitions d'autres documents que les livres, en introduisant des apports extérieurs, ont modifié la politique générale d'acquisition.

b) D'une logique de substitution à une logique de complémentarité.

Le fonctionnement de la B.C.P. repose sur deux modes de desserte :

- le prêt direct, qui propose aux lecteurs de venir s'approvisionner dans le bibliobus

- le prêt indirect ou prêt par dépôt, dans lequel la B.C.P. laisse un stock de livres, en nombre variable (de quelques dizaines à quelques milliers, selon la nature du dépôt et la politique de la B.C.P.) dans des antennes, qui verront leur stock renouvelé régulièrement.

Les récentes orientations des B.C.P. amorcées par les circulaires Groshens ou Gattégno, et poursuivies par la logique de la décentralisation ont conduit à préférer le prêt par dépôt au prêt direct. En effet, ce dernier mobilisait des ressources importantes (en temps, en personnel, en moyens) pour un résultat assez limité : le bibliobus n'était qu'un "ersatz" de bibliothèque, avec une fréquence de passage réduite et un fonds limité.

Le prêt direct reposait sur l'idée que la B.C.P. devait prendre en charge totalement, provisoirement ou définitivement, la lecture dans une commune. Il s'agissait donc d'une logique de substitution.

Le prêt par dépôt repose au contraire sur l'idée qu'une commune doit faire un investissement minimal pour bénéficier d'un service de lecture. L'ouverture d'un dépôt suppose au moins l'existence d'un local et d'un responsable, et la volonté de le faire fonctionner : "aide-toi, et la B.C.P. t'aidera" est un slogan qui a pu être ainsi appliqué, pour indiquer les liens qui s'établissent entre la B.C.P. et ses antennes.

Comment le glissement d'une logique de substitution à une logique de complémentarité se traduit-il dans les acquisitions ?

La B.C.P. est maintenant appelée à jouer un rôle de développement de la lecture dans les petites communes, faisant évoluer les antennes vers de véritables bibliothèques municipales. Dans la mesure où ces dernières peuvent également acheter des documents, les fonds eux-mêmes deviennent complémentaires, et plusieurs questions se posent :

- la B.C.P. est-elle une force de proposition et de conseil pour les petites bibliothèques ?

- la B.C.P. doit-elle prendre en charge les demandes non satisfaites par celles-ci ?

- comment s'établit "la ligne de partage" entre les documents acquis par la B.C.P. et les petites bibliothèques ?

c) Stratégie d'une structure en réseau.

Les B.C.P. ont assisté en quelques années à une profonde transformation de leurs conditions d'existence. S'implanter dans un département a été le premier défi qu'elles ont dû relever, faisant face à l'isolement dans lequel chacune était plongée. La constitution d'un réseau de lecture publique est une des missions qui leur est maintenant confiée et leurs préoccupations rencontrent celles de l'aménagement du territoire.

Si les B.C.P. ont largement contribué aux créations de bibliothèques dans les petites communes, peu d'entre elles ont pu, cependant, constituer des réseaux

homogènes, reposant entièrement sur les bibliothèques municipales. Bien souvent, coexistent des strates, résultat de l'histoire de la B.C.P., où se mêlent, aux bibliothèques municipales, divers types de dépôts :

- dans des lieux desservant des publics particuliers (écoles, maisons de retraite, usines, prisons, etc.)

- dans des lieux desservant tout public, mais ne répondant pas aux critères d'une bibliothèque municipale (mairies, centres culturels, etc.)

Divers types de schémas sont apparus, s'articulant autour de deux grands axes :

- les services orientés principalement vers le lecteur final

- les services orientés principalement vers les communes.

Il nous semble intéressant d'étudier les incidences du type de réseau mis en place: comment la stratégie adoptée par la B.C.P. a-t-elle des répercussions sur sa politique d'acquisitions ?

En outre, les particularités du fonctionnement des B.C.P. ainsi que le contexte de la lecture en milieu rural, donne une acuité particulière à l'équilibre de l'offre et de la demande de documents :

- malgré le nombre important de documents acquis par une B.C.P., l'offre reste limitée pour chaque point du réseau : un bibliobus ne contient dans le meilleur des cas que 2 à 3.000 documents, et les magasins ne fourniront qu'une infime proportion du fonds qui se trouve disséminé dans plusieurs centaines de dépôts. Dans une B.C.P. qui desservirait 300 dépôts 3 fois par an, il faudrait attendre 33 ans pour qu'un ouvrage acheté en trois exemplaires circule dans tous les dépôts !

- la satisfaction des demandes des lecteurs répond à des besoins plus impérieux dans la population rurale que dans la population citadine : où le lecteur d'un village de 300 habitants peut-il se procurer l'ouvrage qu'il recherche, sinon par l'intermédiaire de la B.C.P. ?

Ces quelques constatations donnent la mesure des efforts entrepris par une B.C.P. pour offrir au lecteur final un service de qualité, où celui-ci est tributaire d'une chaîne aux maillons parfois sensibles.

Il devient donc important de situer les acquisitions :

- dans la structuration et le fonctionnement d'une B.C.P.: sont-elles intégrées aux services proposés (conseils ; animations) ?

- dans le contexte de leurs réseaux respectifs. Peut-on envisager une modélisation du réseau dans la perspective documentaire ?

- du point de vue de la rotation des collections.: comment organiser la circulation des documents ?

Notre recherche s'appuiera sur ce questionnement que nous avons tenté d'ébaucher, pour cerner les enjeux des acquisitions dans les B.C.P.

4) Méthodologie.

Plusieurs démarches sont envisagées pour cerner notre sujet. Nous pensons dans un premier temps effectuer un cadrage général sur les acquisitions en B.C.P. en exploitant les données recueillies par l'Association des Directeurs de B.C.P. (A.D.B.C.P.) dans les deux guides des B.C.P. parus en 1991 et 1992, et notamment les rubriques concernant les moyens des B.C.P. et la structure des réseaux :

- Budget Acquisitions
- Collections (Livres, périodiques, phonogrammes, autres)
- Réseau (Nombre d'antennes - Nature)
- Fonds particuliers

D'autre part, un questionnaire avait été réalisé par l'A.D.B.C.P., pour préparer les journées d'étude sur "la circulation des documents", qui eurent lieu à Chartres en novembre 1991. Les réponses à ce questionnaire viendront compléter les données générales, en précisant l'utilisation du fonds (prêts permanents / prêts renouvelés), les modes de desserte (directe/indirecte) et les grandes lignes d'une politique de la demande.

En outre, un contact a déjà été pris avec l'A.D. B.C.P.. M. Caracco, responsable du groupe de travail sur les réseaux, nous a aimablement indiqué quelques B.C.P. susceptibles d'être retenues pour une étude plus approfondie. Il s'agit de départements choisis, soit en fonction de leur réseau, soit en fonction de l'intérêt du Directeur pour la réflexion à mener sur la politique d'acquisition :

- Ardèche
- Creuse
- Dordogne
- Drôme
- Gironde
- Haute-Vienne
- Saône-et-Loire

Par ailleurs, des études de terrain sont en cours ou en voie d'être réalisées dans certains départements (Manche, Landes, par exemple) ; ceux-ci seront donc également contactés.

Une grille d'entretien sera adressée, par courrier, à ces différents établissements en vue d'une enquête téléphonique, pour situer l'organisation du circuit des acquisitions, son intégration au fonctionnement de l'établissement et les enjeux d'une politique d'acquisition en B.C.P. Les éléments de cadrage généraux seront reportés, à partir du guide de l'A.D.B.C.P. et une validation en sera demandée lors de l'entretien téléphonique.

La dernière partie de notre stage s'effectuera à la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde, où après une restructuration du réseau et une réflexion sur le fonctionnement de la bibliothèque, le service des acquisitions a été réorganisé en

secteurs pris en charge par les bibliothécaires, sous la responsabilité d'un coordonateur. Le premier bilan de cette nouvelle organisation s'établira à l'occasion de notre passage. Nous nous efforcerons de situer les grandes lignes de la politique d'acquisition de la B.C.P. et grâce à des visites et des contacts dans les antennes, nous tenterons d'en saisir les points d'appui.

La première partie de notre stage s'était déroulée en Allemagne, à la bibliothèque municipale et à la Fachstelle de Fribourg. Ce séjour d'étude nous a permis, d'ores et déjà, d'appréhender, à la bibliothèque municipale de Fribourg, une politique d'acquisition, fondée sur un souci de pragmatisme et d'efficacité. Nous avons pu mesurer, à la Fachstelle, les atouts et les faiblesses d'un établissement au service des bibliothèques qui assure des prestations, mais ne dispose d'aucun moyen de diffusion de documents, tels que les connaissent les B.C.P.

Nous souhaitons donc éclairer différents aspects de notre recherche par cette expérience étrangère, qui s'est révélée très enrichissante. La situation se prêtant mal à une comparaison, nous pensons plutôt nous appuyer sur différents points qui nous ont paru dignes d'intérêt :

- le fonctionnement du service des acquisitions de la bibliothèque municipale de Fribourg, reposant sur le travail de "lectorat", où chaque bibliothécaire est chargé d'un secteur du fonds de la bibliothèque.

- les services proposés par la Centrale d'achat des bibliothèques publiques (EKZ), qui permet aux bibliothécaires d'outre-Rhin un traitement facilité des acquisitions et une gamme de services appréciés

- l'organisation de la Fachstelle avec sa force - la mise en place de services performants pour le conseil aux bibliothèques- mais aussi sa faiblesse - l'absence de moyens de diffusion de documents sur son terrain d'intervention.

GRILLE D'ENTRETIEN

Cette grille d'enquête sera adressée aux directeurs des bibliothèques que nous avons retenues pour une étude plus approfondie.

1) Politique d'acquisition.

a) principes d'acquisition

- existe-t-il un document écrit définissant la politique d'acquisition de la B.C.P. ?
 - + si oui : comment a-t-il été réalisé ? par qui ?
 - + si non : serait-il souhaitable ? pourquoi ?
- quels sont les critères d'acquisition ?
- existe-t-il des critères de non-acquisition ?
- Quels sont les critères d'éliminations des documents ?

b) conditions de mise en œuvre

- qui effectue les acquisitions, et notamment les opérations suivantes :
 - proposition d'achat
 - sélection
 - répartition et suivi budgétaire
 - existe-t-il une annexe ? quel est son rôle dans les acquisitions ?
 - comment les documents sont-ils acquis ?
 - visites chez les libraires
 - offices
 - sélections bibliographiques
 - autres
 - Tous les documents sont-ils acquis selon le même processus ? L'introduction de nouveaux supports a-t-il modifié les procédures d'acquisitions ?
 - L'informatisation a-t-elle entraîné un changement dans le traitement des acquisitions ?
 - Comment les acquisitions s'intègrent-elles dans le fonctionnement général de la B.C.P. ? Existe-t-il un lien entre les acquisitions et l'animation, par exemple ?
-

c) Les acquisitions et le réseau

Comment la B.C.P. répond-elle aux demandes de documents ? (Nombre, taux de satisfaction, délais de réponse, critères de prise en compte)

Les responsables des antennes sont-ils associés aux acquisitions ? Si oui, comment ? si non pourquoi ?

Quels moyens la B.C.P. met-elle en œuvre pour la promotion des documents ?

-sélections bibliographiques

-listes de nouveautés

- animations

- autres

- Existe-t-il un plan d'acquisition concerté au niveau départemental, au niveau du réseau ou de façon élargie à l'ensemble du département ? Est-ce souhaitable ? Sur quelle base ?

d) Perspectives.

- Pensez-vous qu'une évaluation des collections est nécessaire ?

- Quelles sont les évolutions souhaitables, dans le domaine des acquisitions ?

BIBLIOGRAPHIE

Présentation de la recherche bibliographique.

Notre recherche bibliographique s'est principalement effectuée à la bibliothèque de l'E.N.S.S.I.B., au cours des séminaires suivis. Nous avons profité de ces semaines de formation pour utiliser les ressources à notre disposition :

- consultation du fichier-matières
- consultation de CD-ROM (ELECTRE, BN-OPALE ou PASCAL)
- documentation recueillie en furetant à travers les rayonnages

D'autre part, nous avons entrepris de dépouiller les périodiques professionnels reçus dans notre établissement (Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres) :

- Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français
- Bulletin des Bibliothèques de France
- Interlignes
- Livres-Hebdo
- Médiathèques publiques
- Transversales

Nous avons également pris contact avec un centre de documentation situé dans notre région, le CARRURE (Carrefour rural européen), à Angoulême. Ce centre recense la documentation consacrée au milieu rural et à la politique européenne. Quelques documents nous ont été aimablement prêtés ou indiqués.

Afin d'enrichir notre recherche, il nous a semblé nécessaire de la situer dans son contexte ; nous avons donc envisagé la politique culturelle et le rôle des bibliothèques publiques, avant de nous intéresser aux bibliothèques centrales de prêt et au milieu rural.

Le sujet de notre étude est abordé sous l'angle de la gestion des fonds, pour lequel l'expérience des bibliothèques américaines a apporté une contribution importante, les acquisitions de documents ne pouvant se concevoir sans cette vision globale.

Les ouvrages sur les bibliothèques allemandes ont été consultés au cours de notre stage, afin d'apporter quelques points d'éclairage.

Enfin, les ouvrages méthodologiques sont destinés à replacer la démarche dans le contexte de la recherche en sciences sociales.

A- Politique culturelle

1) Généralités

CONSEIL DE L'EUROPE. Conseil de la coopération culturelle. La Politique culturelle de la France. Documentation française, 1988. 394 p.

MESNARD, André-Hubert. Droit et politique de la culture. Paris : P.U.F., 1990. (Droit fondamental.) ISBN 2-13-043434-7

ORY, Pascal. L'aventure culturelle française : 1945-1989. Flammarion, 1989. 241 p. ISBN 2-08-066075-6

2) Mission des bibliothèques publiques

La bibliothèque. Autrement, n° 121. Série "Mutations", Avril 1991.

La bibliothèque publique. - *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, n° 147, 2ème trimestre 1990, p.59-61.

CHAUVEINC, Marc. Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document. Paris : éd. d'organisation, 1983. 295 p. (Système d'information et de documentation.) ISBN 2-7081-0475-6

Devant l'inflation de la masse documentaire, les bibliothèques peuvent-elles encore remplir efficacement une de leurs missions essentielles, la fourniture du document au lecteur ? Cette question fondamentale doit être envisagée sous l'angle de la politique documentaire ; les bibliothèques ne peuvent plus être conçues comme des îlots sans lien entre eux ; il devient indispensable de créer et d'organiser un réseau de la documentation et des bibliothèques pour garantir à tous les citoyens un droit fondamental de la démocratie : le droit à l'information et au savoir.

COMTE, Henri. Les bibliothèques publiques en France. Lyon : Presses de l'E.N.S.B., 1977

Déjà ancien. Quelques pages consacrées aux B.C.P.

FRANCE. Ministère de la Culture. Les bibliothèques en France : rapport au Premier Ministre établi en juillet 1981 par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandevorde. Paris : Dalloz, 1982. ISBN. 2-247-00336-2

GOASGUEN, Jean. Les bibliothèques publiques. Les bibliothèques, quels enjeux pour demain ? Journée d'étude du Syndicat National des Bibliothèques-FEN, 25 mai 1989, p.41-53.

Lecture et bibliothèques : les pratiques culturelles des Français, Bibliothèques en France, Bibliothèque de France. Esprit, n° 3-4, Mars-avril 1991, p. 65-129.

MAYOL, Pierre. - De la bibliothèque à la médiathèque : faux problème ou vraie question ? Médiathèque et pratiques culturelles. - Valence : ACORD, 1989. - (Les Cahiers de la coopération ; n° 5). p. 4-14.

MORET, Yves. Bibliothèques et aménagement du territoire. Villeurbanne : E.N.S.B., 1991.

Note de synthèse présentée pour l'obtention du DESS en informatique documentaire.

Objectif lecture. - Paris : Ministère de la Culture- Direction du Livre et de la Lecture, 1988. - 83 p.

Organisation du travail ; relations et pouvoirs dans les bibliothèques. *Bulletin de l'A.B.F.*, n° 136, 3ème trim. 1987.

Ce numéro est consacré au Congrès de Nantes en 1987, avec ,en particulier, des articles sur l'évaluation de la demande et des services rendus, et sur l'impact de l'informatisation.

PINGAUD, Bernard ; BARREAU, Jean-Claude. Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapport au Ministre de la Culture. - Paris : Dalloz, 1982. - 297 p. - ISBN 2-247-00335-4

ROADS, James. Du rôle des bibliothèques comme service d'informations sociales : l'expérience anglaise. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, T. 29, n° 3, p. 236-239.

SALAUN, Jean-Michel. - Les Bibliothèques saisies par l'économie. - *Bulletin des Bibliothèques de France*, T.34, n°36, 1989, p.508-513.

SAVARD, Réjean. L'Information dans les bibliothèques publiques comme nouvel instrument de marketing. *Médiathèques publiques*, juillet-déc. 1983, n° 67-68, p. 37-43.

Les bibliothèques ont connu au Québec un développement important ; mais pour gagner de nouveaux publics , l'auteur pense qu'elles doivent élargir leurs missions. Il leur faut passer d'une conception statique du "self-service de la lecture-loisirs" à une conception dynamique de véritable service documentaire.

VANDEVOORDE, Pierre. Les bibliothèques en France : rapport à Monsieur le Premier Ministre. Paris : Ministère de la Culture, 1981.

3) Pratiques du public

BARBIER-BOUVET, Jean-François. - Le Lien et le lieu : consultation à distance et consultation sur place à la B.P.I. : enquête sur les usages et les usagers du service des réponses par téléphone. - Paris : B.P.I., 1980. - 115 p.

BARBIER-BOUVET, Jean-François ; POULAIN, Martine. - Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou. - Paris : B.P.I./ La Documentation Française, 1986. - 295 p. - ISBN 2-11-001622-1

DONNAT, Olivier. - Les Français et la lecture : un bilan en demi-teinte. - *Cahiers de l'économie du livre*, n°3, mars 1990, p.57-70

Dossier : publics. - *Interlignes*, 1988, n° 8, p.3-35. ISSN 0987-2353.

FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études et de la prospective. Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989. Paris : la Découverte, 1990. ISBN 2-7771-1914-8

Synthèse d'une enquête par sondage, qui fait suite à deux enquêtes analogues en 1973 et 1981. Les pratiques culturelles des Français semblent avoir évolué rapidement, souvent plus vite que les politiques qui les ont conçues.

LE COADIC, Yves F. - Usages et besoins d'information. - *Documentaliste*, vol. 27, n°1, janvier-février 1990, p. 4.

Le Renouveau des pratiques culturelles. - Développement culturel, 1990, n° 84.
p.4 . ISSN 0294-8451.

ROBINE, Nicole. Etats et résultats de la recherche sur l'évolution de la lecture en France. *Cahiers de l'économie du Livre*, n° 5, mars 1991, p. 80-105.

VERON, Eliseo. Perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque. B.P.I. Centre Pompidou, 1989. 99 p.
Eliseo Veron étudie les interactions entre l'offre et la demande de lecture, et plus précisément entre l'agencement spatial du fonds et les comportements des lecteurs dans une bibliothèque.

B- Contexte et évolution des B.C.P.

1) Le milieu rural

a) Généralités

BENOIT, Philippe ; IRRMANN, Philippe. Enquêtes 1989 sur 23 millions de rurbains. Nathan, 1989. 220 p. ISBN 2-09-290164-8

Cet ouvrage décrit l'émergence du monde "rurbain", constitué par les localités de moins de 20.000 habitants, en dehors des grandes zones urbaines.

CHAPUIS, Robert, BROSSARD, Thierry. Les ruraux français. Paris : Masson, 1986. 224 p. (Géographie.) ISBN 2-225-80602-0

Cette étude réalisée à partir des ressources de l'I.N.S.E.E. et du service des enquêtes et des statistiques du Ministère de l'Agriculture permet de mesurer l'évolution considérable du monde rural : il était agricole, le voici devenu ouvrier puis tertiaire ; les modes de vie ruraux et citadins, autrefois bien distincts, ont tendance à se rapprocher et dans bien des domaines, les ruraux comblent leur retard. Mais au-delà d'un bilan globalement positif, subsistent des inégalités entre les différentes zones rurales et entre les diverses catégories de population.

La formation, facteur de développement du milieu rural, Edilig

KAYSER, Bernard. La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental. Paris : A. Colin, 1990. 316 p. ISBN 2-200-31261-X

Malgré les difficultés que connaît le milieu rural, des signes de "renaissance" apparaissent actuellement ; pour qu'elle s'étende, il est nécessaire de développer des infrastructures, tant sur le plan matériel que sur le plan social et culturel. L'auteur, géographe et sociologue a été président de l'Association des ruralistes français ; il est conseiller technique de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux.

Nouvelles images de la France rurale. Datar, 1988

RAVIGNAN, François de ; ROUX, Pierre. L'atlas de la France verte. J. P. de Monza, 1990. 220 p. ISBN 2-908071-04-5

Panorama de la France rurale, dans toutes ses dimensions, géographiques, économiques, sociales ou culturelles.

b) L'information en milieu rural

L'avenir du monde rural : communication de la Commission transmise au Conseil et au Parlement européen le 29 juillet 1988. *Bulletin des Commissions européennes*, 1988, suppl. 4/88, p. 58-61

Le monde rural se heurte à un problème de manque d'informations systématiques et rapides dans pratiquement tous les domaines. La Commission des Communautés européennes souhaite stimuler le dialogue entre les différentes régions rurales confrontées aux mêmes difficultés ; des possibilités de mettre en place des "structures visibles d'information" sont examinées, pour que se constituent des carrefours de l'information et de l'animation rurales auprès d'organismes existants.

Centre d'études des systèmes d'information des administrations. Télétel et l'information du public rural : vers des réseaux publics départementaux. CESIA, 1983. 168 p. ISBN 2-903665-08-7

Dans le cadre du programme d'utilisation du videotex, une phase expérimentale a été menée dans les départements des Alpes de Haute Provence et dans le Lot et Garonne, à l'initiative du Secrétariat Général du Gouvernement et de plusieurs ministères. Les enquêtes de terrain se sont efforcées de mesurer les attitudes du public face à cette nouvelle technologie, ainsi que les demandes d'information en milieu rural. Tous les terminaux avaient été installés dans des lieux publics sous la responsabilité des secrétaires de mairie ou des agents des postes. Le rôle des médiateurs s'avère très important

Guide du développement local : maîtrise d'ouvrage, méthodologies, expériences. - Syros

Recense diverses expériences dans le domaine de l'information : le bureau d'accueil et d'information des Alpes du Sud, un projet de câblage en Savoie ou une radio locale dans la Sarthe. En fin de volume est donné un aperçu des formes juridiques et des procédures contractuelles les plus fréquemment utilisées.

c) Lecture et bibliothèques en milieu rural

Enfants et bibliothèques : les petites unités de lecture en milieu rural et dans les quartiers. Fondation de France, 1989. 119 p.

GERMANAUD, Marie-Claire. Créer et animer une bibliothèque en milieu rural, dans les petites agglomérations, à l'hôpital, dans l'entreprise. Paris : Cercle de la librairie, 1986. 190 p. ISBN 2-7654-0340-6

GUYOT, Véronique. La fréquentation des bibliothèques en milieu rural : un exemple en Saône et Loire. Mém. DESS : E.N.S.B. Villeurbanne, 1991. 99 p.

Quelle est la démarche des lecteurs du milieu rural quand leur commune est équipée d'une bibliothèque ? En se consacrant aux lecteurs des bibliothèques municipales de Macon et de Tournus, résidant à l'extérieur de ces deux villes, cette étude permet de cerner les attentes des lecteurs, qui s'orientent autour de deux pôles : la lecture-travail et la lecture-loisirs. La première entraîne plutôt une attitude de sélection de la part du lecteur, qui privilégie dans ce cas la bibliothèque la plus importante, tandis que la seconde entraîne plutôt une attitude d'accumulation de la part du lecteur, qui fréquente l'ensemble des bibliothèques à sa disposition. Les équipements de proximité sont en général appréciés des lecteurs qui les fréquentent, et grâce à l'appui de la Bibliothèque centrale de prêt de Saône et Loire, ils se révèlent plus performants que leur taille modeste ne le laisse supposer.

SCHMIDT, Frédéric. Une bibliothèque dans un pays rural : lecture et lecteurs à Saint-Gengoux le national. Charnay-les-Macon : Bibliothèque centrale de prêt, 1985.

Etude menée dans le cadre d'un D.E.S.S., qui fait apparaître que la venue à la bibliothèque est liée pour les lecteurs à la fréquentation d'autres équipements présents dans la commune. Cette recherche contribua à renforcer la B.C.P. de Saône et Loire dans sa politique de soutien à l'intercommunalité, pour l'implantation de bibliothèques.

Vivre en livre : pour un développement du livre et de la lecture en milieu rural : colloque national de la Fédération nationale des foyers ruraux et associations de développement et d'animation du milieu rural, 23-24 février 1990, Dijon. Paris : F.N.F.R., 1991, n° spécial de *Animer, le monde rural*, ISSN 0244-4046

2) La décentralisation

a) Généralités

FRANCE. Ministère de l'Intérieur. Direction Générale des Collectivités locales. Les Nouvelles relations Etat collectivités locales. La Documentation française, 1991. 395 p. (Etudes et recherches). ISBN 2-11-002475-5

Textes des interventions présentées lors d'un colloque, qui s'est tenu en avril 1990, à Rennes, réunissant des universitaires, des élus, des hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants de nations européennes (Allemagne, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne). Il apparaît nécessaire de concilier l'autonomie des collectivités locales, pierre angulaire de la décentralisation et l'obligation nationale de solidarité et de responsabilité, que l'Etat ne peut ni éluder, ni transférer.

Prendre en compte les spécificités territoriales : l'espace rural. *Supplément à la lettre d'information du Ministère de la Culture*, 25 mars 1991, n° 300, p. 10

REMOND, Bruno ; BLANC, Jacques. Les collectivités locales. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques . Dalloz, 1989. 433 p. ISBN 2-7246-0570-5
Ouvrage de référence pour comprendre la décentralisation

Territoires. Paris : Adels- Territoires.

Cette revue qui se définit comme "l'outil de travail des acteurs locaux" est consacrée dans ses numéros de janvier, de février et de mars 1992 à l'intercommunalité. Les enjeux y sont présentés ainsi que les regards étrangers sur cette question. Les différentes formes de coopération communale sont envisagées, y compris celle des communautés de communes, dont pourraient tirer parti les communes rurales.

b) Culture et collectivités locales

Dossier Décentralisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1990, tome 35, n°1, p. 9-57.

La décentralisation a suscité de nombreuses réactions dans les bibliothèques. Ce dossier se fait largement l'écho du débat confrontant les points de vue d'élus ou de professionnels.

MENGIN, Jacqueline ; LEPAGE, Jacques. Le rôle culturel du département. Paris : la Documentation française, 1987. 229 p. ISBN 2-11-001779-1

Pratiques culturelles et politique de la culture. Textes réunis par François Chazel. Talence : Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1990. 194 p. ISBN 2-85-892-106-7

Ce recueil rassemble les communications présentées lors d'une table ronde en avril 1985, qui marquait l'achèvement des travaux entrepris sur le "Phénomène culturel en Aquitaine" (1980-1984). Dans une région marquée par la "centralité culturelle" de Bordeaux, les élus ruraux, intéressés avant tout par l'agriculture et les routes, commencent à comprendre l'importance de l'action culturelle. Le développement culturel aquitain s'effectue avec pragmatisme, favorisé par les réformes de l'Administration centrale et la politique de conventionnement, qui permet la mise en place d'un schéma régional.

RIZZARDO, René. La Décentralisation culturelle : rapport au ministre de la Culture. Paris : la Documentation française, 1990. 129 p. ISBN 2-11-002509-3

YVERT, Louis. Décentralisation et bibliothèques publiques : les bibliothèques des collectivités territoriales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, tome 29, n° 4, p. 269-297.

3) Les Bibliothèques Centrales de Prêt

a) Textes officiels

Ordonnance n° 45-2678 du 2 novembre 1945, relative à la création des bibliothèques centrales de prêt.

Circulaire du Directeur des Bibliothèques et de la Lecture Publique du 27 février 1968 adressée aux Directeurs des Bibliothèques Centrales de Prêt. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1968, n°4

Missions et objectifs des B.C.P. : circulaire du Directeur du Livre du 17 juillet 1978 adressée aux directeurs des B.C.P. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1978, tome 23, n° 9-10, p. 525-534.

Loi du 26/01/1984 : dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Lois du 07/01/1983 et du 22/07/1983 relatives à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

Circulaire n° 85-2316 du 1er août 1985 portant sur les missions, moyens et fonctionnement des Bibliothèques centrales de prêt. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1985, tome 30,

b) Mission et rôle.

L' A.B.F. et le dossier des B.C.P. *Livres-Hebdo*, 1988, n°9, p.96

L'A.D.B.C.P., une association pour les Bécépistes. *Livres-Hebdo*, 1988, n°9, p.94

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET. Bibliothèques centrales de prêt : l'évaluation du service rendu. A.D.B.C.P., 1991. 82 p. ISBN 269503364-3-4

B.C.P. : le réseau se modernise. *Livres-Hebdo*, 1984, n° 17, p. 61-66

BOIVIN, Richard ; FINK, N. A. . La Rotation automatisée des collections dans les bibliothèques centrales de prêt. *Documentation et bibliothèques*, 1988, vol. 34, n° 4, p. 143-156.

Richard Boivin, responsable d'une bibliothèque centrale de prêt au Québec, présente dans cet article le système de rotation des collections de livres mais aussi de documents audio-visuels ; ce système permet un traitement rationnel du renouvellement des fonds déposés par la bibliothèque centrale de prêt.

BONY, Françoise. B.C.P. / écoles, le débat n'est pas clos. *Livres-Hebdo*, 1990, n°6, p. 52.

BONY, Françoise. Comment fonctionne un dépôt dans une B.C.P. ? *Livres-Hebdo*, 1982, vol. IV, n°8, p. 85-86

BONY, Françoise. Les B.C.P. changent de patron. *Livres Hebdo*, 1986, n°1, p. 57-60

BONY, Françoise. Les B.C.P. en chiffres. *Livres-Hebdo*, 5 mai 1981 n°18, p. 94-96

BONY, Françoise. Les petites communes s'équipent. *Livres-Hebdo*, 1990, n°6, p. 80

BOUCHARD, Marcel. La place des bénévoles dans une B.C.P. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1985, tome 30, n° 3-4, p. 244-245

BOULBET, Geneviève. De la bibliothèque circulante au centre départemental de coopération. Paris : International Federation of Library Association, 1989.

BOULBET, Geneviève. Faut-il former les bénévoles des Bibliothèques centrales de prêt ? *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1991, n° 150, p. 23-25

CALENGE, Bertrand et DOUBROFF, Olivier. Du dépôt à la bibliothèque intercommunale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1990, n°1, p. 33-34

DESPIERRE, Odile. De la bibliothèque centrale de prêt à la médiathèque de secteur. *Lecture et bibliothèques*, n° 49, janv.-mars 1979, p.36-38.

DOUBROFF, Olivier. Bibliothèques intercommunales. Conseil Général de Saône et Loire, 1988. 117 p.

GASCUEL, Jacqueline ; ROGEL, Christian. Les bibliothèques centrales de prêt et leur personnel à l'heure de la décentralisation. *Bulletin de l'A.B.F.*, n° 127, 2ème trim. 1985, p. 3-6

GEMMERLE, Martine. La formation dans les réseaux départementaux des bibliothèques centrales de prêt. - Association des Directeurs de B.C.P., 1990. - 126 p. ISBN 2-9503364-1-8

La formation permet d'assurer aux bibliothèques centrales de prêt, une démultiplication de leur activité. Elle contribue au développement et à la cohérence de leurs réseaux en les professionnalisant ; les responsables des petites bibliothèques, relais des B.C.P. acquièrent une qualification valorisante qui leur permet de devenir des partenaires à part entière, au lieu d'être des assistés.

Guide des B.C.P. 1991. Association des Directeurs de B.C.P., 1991

Guide des B.C.P. 1992. Association des Directeurs de B.C.P., 1992.

Journées des Bibliothèques Centrales de Prêt, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, tome 27, n° 11, p.596-606

PARIS, Jean-Pierre. L'évaluation dans les B.C.P., *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1990, n°6, p. 400-402

ROUET, François. Les dépôts des bibliothèques centrales de prêt. Paris : Ministère de la Culture, 1981. 289 p.

Transversales. Charnay-les-Macon : B.C.P. de Saône et Loire.
Revue de l'Association des Directeurs de B.C.P. qui constitue un lien entre les B.C.P. en faisant part des diverses expériences menées dans les départements et en communiquant rapidement les informations d'intérêt général.

VALIN, Yannick. De la cendrée aux fichiers ou l'apprentissage du sport au service des bibliothécaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1987, tome 32, n° 1, p. 18-23
L'auteur analyse l'organisation du travail en B.C.P. qui doit relever un défi : acquérir une importance stratégique sur le plan local, avec des moyens limités.

VANBESIEN, Hugues. Les B.C.P. entre tradition et mutation : les statistiques 1986 et 1987. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1990, n° 4, p. 292-301
Les premières statistiques sur les B.C.P. parues après la décentralisation laissent apparaître que celle-ci n'a pas eu de répercussion brutale sur leurs moyens ; mais de grandes inégalités subsistent entre les départements.

WILLAIME, Anne-Sophie. La B.C.P. : centre de coopération des bibliothèques. 108 p. Mém. D.E.S.S. : E.N.S.B. Villeurbanne, 1990

YVERT, Louis. A propos des normes du groupe de travail sur les B.C.P., *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n° 3-4, p. 202-227.

c) Quelques B.C.P. parmi d'autres.

CALENGE, Bertrand. Le service de télédocumentation de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône et Loire : aspects d'une politique de la demande dans une bibliothèque publique. Charnay-les-Macon : BCP de Saône et Loire, 1987. - 105 p.
La bibliothèque, en plus de son rôle traditionnel de lieu de lecture de loisirs, s'ouvre à une nouvelle mission et devient un "lieu de référence". La bibliothèque centrale de prêt, quant à elle, doit veiller à équilibrer une politique de la demande et une stratégie de l'offre.

CALENGE, Bertrand. - Les Bâisseurs de pyramides : le service de télédocumentation de la BCP de Saône et Loire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1987, T.32, n°6, p.490-501.

CALENGE, Bertrand. L'informatisation d'une bibliothèque centrale de prêt : peut-on parler de spécificité ?. *Bulletin de Bibliothèques de France*, 1990, tome 35, n° 3, p. 206-216.
La bibliothèque centrale de prêt de Saône-et-Loire envisage l'informatisation dans le cadre du réseau départemental de lecture publique. Afin de maintenir la cohérence de l'ensemble, il est essentiel que les bibliothèques-relais aient la possibilité de communiquer avec la B.C.P., qui doit résoudre les problèmes de compatibilité entre des

différents systèmes. Au-delà des contraintes techniques, se posent des problèmes de dispersion géographique et administrative.

CAMPRA, Jérôme. La Saône et Loire va supprimer ses bibliobus. La Gazette des communes, 17 fév. 1992, p. 24

DALHOUMI, Salah ; SILEM, Ahmed. Les usagers du musibus de l'Ardèche. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°1, p. 42-48

EBREARD, Jacky. La B.C.P. de la Marne. Mém. de fin d'études :. E.N.S.B. Villeurbanne, 1977

GIRAUD, Nicole. La bibliothèque centrale de prêt en zone de montagne : la fonction documentaire, l'exemple des Alpes de Haute-Provence. Mém. de fin d'études : E.N.S.B. Villeurbanne, 1983. 35 p.-XIII p.

Dans un département "entre désespoir et renouveau" sont mis en place des plans de développement pour lutter contre la désertification, en essayant de maintenir sur place la population et d'accueillir de nouveaux arrivants, attirés par l'attrait de la montagne. La Bibliothèque centrale de prêt a un rôle à jouer pour répondre à de nouveaux besoins du public, désireux d'information et de documentation. En ajoutant à sa fonction traditionnelle de prêt de livres une fonction documentaire, elle peut s'insérer efficacement dans le tissu local et contribuer à faire de la bibliothèque "une assurance contre les mille ignorances de la vie", ainsi que la concevait déjà Eugène Morel, dès le début du vingtième siècle.

Milieu rural et bibliothèques. *Transferts*, n° 12, 1er trim. 1991, p. 8-21.

Dossier présentant les quatre bibliothèques centrales de prêt de Poitou-Charentes (Charente, Charente-Maritime, Vienne, Deux-Sèvres), ainsi que la place réservée à la lecture en milieu rural.

PERRET, J. L'informatisation de la Médiathèque départementale de la Drôme. *Bulletin de l'A.B.F.*, 2ème trim. 1989, n° 143, p. 37-40.

L'informatique est une aide précieuse pour les bibliothécaires : elle simplifie les opérations fastidieuses de prêt et rend plus fiable les opérations de gestion. C'est un moyen qui permettra à la B.C.P. de la Drôme, organisée autour de quatre sites, d'engager de nouvelles actions d'aide aux communes : formation, animation, relance d'un bulletin de liaison.

PIHAN, Jean. La lecture publique en Mayenne dans les communes de moins de 10.000 habitants. Rennes ; Laval : C.A.R.T.E.S. : A.B.D.P.M., 1990. 109 p. ISBN 2-908-488-00-0

La lecture publique en Mayenne est étudiée à partir d'une enquête réalisée auprès de dépôts de la Bibliothèque Départementale de Prêt, afin d'évaluer son action et d'apprécier les potentialités du réseau.

SAVINA, Evelyne. Qui sont les bénévoles des réseaux des Bibliothèques Centrales de Prêt ? : l'exemple de la bibliothèque départementale des Yvelines. Mém. DESS : E.N.S.B. Villeurbanne, 1991. 76 p.

Servez-vous de la BCP 71 : principes de fonctionnement et objectifs de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône et Loire. - Charnay-les-Macon : BCP de Saône et Loire, 1985. - 55 p. (doc. multigr.).

SIMONNEAU, Monique. 1983-1990 : évolution de la bibliothèque départementale de prêt de la Gironde. *Bulletin de l'A.B.F.*, 2ème trim. 1990, n° 147, p. 14-18.

A partir du constat de l'extrême faiblesse des moyens de la B.C.P. et de la lecture publique dans le département de la Gironde, la bibliothèque centrale de prêt, devenue

bibliothèque départementale de prêt, met en œuvre une restructuration de son réseau autour de points de lecture dans les communes et de relais de prêt qui s'adressent à un secteur géographique déterminé.

UNTERSTELLER, Marguerite-Marie ; CALENGE, Bertrand. Deux B.C.P. parmi d'autres. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n° 3-4, p. 228-233.

VINGTDEUX, Nelly. Un chèque en blanc pour la lecture en Ardèche. *Bulletin de l'A.B.F.*, 2ème trim. 1991, n° 151, p. 57-58.

L'opération "CHEQUES-LIRE EN ARDECHE" a permis à la bibliothèque centrale de prêt, en organisant un grand concours départemental, de travailler en collaboration avec les libraires et d'acquérir une bonne connaissance de son lectorat.

C- Politique d'acquisition des bibliothèques.

1) Gestion des fonds

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, RESSOURCES AND TECHNICAL SERVICES DIVISION, COLLECTION DEVELOPMENT COMMITTEE. Guide for written collection policy statements. Chicago : American Library Association, 1989

Guide pour la rédaction de plans de développement des collections. La politique documentaire d'une bibliothèque repose sur les missions de l'établissement et sur l'étude détaillée des collections existantes. La rédaction d'un plan permet à chaque bibliothèque de formaliser ses orientations et d'envisager le développement de ses collections, en précisant pour chaque sujet les principales caractéristiques du fonds (niveau, champ, etc.). Ce guide, établi par l'Association des Bibliothécaires Américains, recommande l'utilisation de procédures communes pour un même type de bibliothèques.

BETTS, Douglas. La gestion des fonds : le fond du problème. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1987, tome 32, n° 1, p. 10-23.

FOLLET, Marianne. La Médiathèque à l'aune de sa politique d'élimination. Mém. DESS : E.N.S.B. Villeurbanne, 1991. 116 p.

FORD, Geoffrey. Achetez, éliminez : la gestion des stocks dans les bibliothèques universitaires anglaises. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 33, n° 5, p. 394-401.

Le rapport Atkinson qui proposait des normes pour les bibliothèques anglaises et notamment un taux de désherbage égal à celui des acquisitions, a suscité de vives réactions en Grande-Bretagne. En même temps qu'il note l'impossibilité d'appliquer la méthode Atkinson, l'auteur souligne les difficultés d'une politique cohérente d'élimination et sa nécessité pour une bonne "gestion des stocks".

HOPNER, M. . Die PC-gestützte Kontrolle des Erwerbungssetats der Universitätsbibliothek Paderborn. *ABI Technik*, 1988, n° 1, p. 13-22

Contrôle du budget de la bibliothèque universitaire de Paderborn par un PC. Un programme informatique a été développé par la bibliothèque pour traiter le budget et les acquisitions, depuis 1987. L'article est consacré à ce système, PADER, conçu avec le système de gestion de base de données dBASE III ; les grands principes du programme sont présentés, ainsi que son intégration dans le fonctionnement de la bibliothèque.

LARBRE, François ; DOUCET, Emmanuel. La gestion des fonds est-elle une science exacte ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1988, T. 33, n° 4, p. 266-275.

La bibliothèque municipale de Saint-Etienne propose une formule de ventilation des fonds, pour répartir les acquisitions en fonction des besoins du public ; la recherche de la qualité passe par la gestion rigoureuse de la quantité de documents.

MAGRILL, Rose Mary ; CORBIN, John. Acquisitions management and collection development in libraries. 2ème éd. Chicago ; Londres : American Library Association, 1989. 285 p. ISBN 0-8389-0513-7

La gestion des collections dans les bibliothèques américaines a dû se faire plus rigoureuse et plus rationnelle, en grande partie à cause de restrictions budgétaires depuis le milieu des années 70. Les opérations, parfois ingrates et souterraines qui permettent au lecteur l'accès aux documents sont présentées de façon détaillée. Sont envisagées aussi bien la rédaction et la mise en œuvre d'un plan de développement des collections, que les procédures d'achat (où figurent les offices), l'organisation du travail d'acquisition ou l'évaluation des collections. La recherche de l'efficacité est constante, et la satisfaction du lecteur apparaît comme une priorité absolue, traitée avec beaucoup de pragmatisme.

PDC, les des plans en forme de triptyque. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1986, tome 31, n° 2, , p. 141-163.

Dossier d'information sur les plans de développement des collections (PDC), made in USA, contenant :

- une analyse de la politique de développement des collections aux Etats-Unis et en France, par Geneviève Simonot

- la communication présentée au Congrès de l'IFLA en 1985 par David H. Stamm, alors bibliothécaire à la New-York public library, qui a participé à l'élaboration de Conspectus, émanation du RLG (Research libraries group), instrument d'évaluation des collections pour mener une politique d'acquisitions en commun.

- un compte-rendu réalisé par Anne Curt, de l'ouvrage de Rose-Mary Magrill, Acquisitions management and collections development in libraries, avec la description détaillée des procédures de mise en place d'un PDC et une analyse de ses incidences sur l'organisation de la bibliothèque, car il ne se conçoit que dans la globalité du fonctionnement et avec le soutien actif du personnel.

Plans d'acquisition : le conspectus à l'épreuve dans les bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, T.33, n°5, p. 372-381 p.

Table ronde autour de l'expérience de quatre bibliothèques universitaires qui se sont lancées dans l'élaboration de plans de développement des collections (PDC), en s'inspirant des modèles américains. Les expériences menées se sont révélées dans l'ensemble positives en permettant, une réflexion sur la politique d'acquisition et une évaluation des collections.

Questions de fonds. *Interlignes*, n°14, déc. 1989, p. 2-24

Dossier pluraliste et subjectif sur les acquisitions en bibliothèques qui intéressent les bibliothécaires, les éditeurs, les diffuseurs, les libraires, les critiques, sans oublier les discothécaires, pour qui "la vie n'est pas un long fleuve tranquille" dès qu'ils sortent des "sillons battus".

STAM, David H. Collection = collaboration. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 31, 1986, n°2, p. 146-163

2) Acheter : pourquoi ? comment ?

Biblioguide : acheter des livres pour la bibliothèque. Charnay-les-Macon : Bibliothèque centrale de prêt, 1989. 120 p.

Catalogue sélectif établi par la B.C.P. de Saône et Loire pour guider les petites bibliothèques dans leurs achats.

BOUVY, Michel. Démocratie et choix des livres. *Médiathèques publiques*, n° 51, 4ème trim. 1979, p. 10-24.

CALENGE, Bertrand. Acheter des livres : le bibliothécaire et son approvisionnement. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1989, tome 34, n° 5, p. 402-406

Les bibliothèques sont confrontées au problème du choix dans leurs acquisitions et aux difficultés de l'approvisionnement, qui sont particulièrement sensibles en milieu rural. La bibliothèque centrale de prêt de Saône-et-Loire, qui a fait de la fourniture des livres demandés une priorité, a effectué un test sur la livraison d'un échantillon de titres auprès des libraires locaux. L'auteur souligne la lenteur des délais et l'incohérence des réponses.

CHAFFAJON, Michel. Espaces urbains et implantation des commerces du livre : une lecture de l'inventaire communal 1988. *Cahiers de l'économie du livre*, n° 4, Décembre 1990, p. 37-47.

Partant d'une lecture de l'inventaire communal, le présent article s'interroge sur les conséquences pour les réseaux de librairies des transformations de l'espace urbain. Une comparaison des taux de croissance annuels depuis 1980, laisse apparaître une évolution positive de la librairie. Des pôles se constituent dans l'espace rural, autour des chefs-lieux de cantons, dans lesquels la librairie apporte une activité culturelle et économique. L'élargissement du marché du livre en France passe par le développement de ces librairies de proximité, qui permettent de répondre "sur place" aux besoins d'information et de loisirs de la clientèle.

DELOULE, Marcelle. Choisir les romans : une enquête auprès de dix bibliothèques publiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1988, tome 33, n° 4, p. 276-281.

La constitution d'un fonds est une des missions essentielles du bibliothécaire. Pourtant, il se retrouve bien souvent seul face à ses choix, et sa formation se révèle insuffisante dans ce domaine. Ce constat est confirmé par cette étude menée dans dix bibliothèques de Seine-Saint-Denis, à partir d'une liste de 1550 romans. L'auteur suggère un partage d'expérience pour briser le cloisonnement actuel.

HARRISON, Lucrétia M. Acquérir des livres étrangers pour enfants. *Lecture et bibliothèques*, n° 60, p. 29-34.

KUHLMANN, Marie. Books émissaires : un siècle de censure en bibliothèques publiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1988, tome 33, n° 5, , p. 388-393.

Analyse des pratiques de censure depuis un siècle, qui ont beaucoup changé du fait de l'évolution de la société et des bibliothèques. La sélection des ouvrages établie par le bibliothécaire peut être une forme de censure ou d'autocensure, elle est liée à la conception que les professionnels se font de leur rôle.

NEXON, Yannick. Aventures en Birmanie : ou deux ans d'acquisitions de vidéocassettes en Loire-Atlantique. *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 33, n° 5, p. 382-387.

Les acquisitions de vidéocassettes posent des problèmes spécifiques, difficiles à résoudre pour le bibliothécaire, liés à une législation complexe, aux carences de l'information et de la diffusion. C'est pour la bibliothèque centrale de prêt de Loire-

Atlantique qui s'est lancée dans "l'aventure" un secteur prometteur, qui oblige les bibliothécaires à repenser leurs acquisitions.

OPPETIT, Danielle. Bibliothèques et librairies, complices ou concurrentes ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, tome 36, n° 1, p. 12-13
Les rapports entre libraires et bibliothécaires sont analysés ici, à la suite de l'affaire, dite des libraires marseillais au printemps 1990. Pose le problème de l'approvisionnement en livres de la bibliothèque.

RONVIN, Albert. Le Choix des livres dans les bibliothèques publiques. *Médiathèques publiques*, n° 51, 4ème trim. 1979, p. 5-9

Überlegung zur EDV-gestützten Zusammenarbeit zwischen Bibliotheken und Buchhandel. *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, 1988, vol. 44, n° 9, p. 342-345

Réflexions sur le travail en commun entre bibliothèques et libraires, par l'utilisation de l'informatique.

WEIPERT, O. Integrierter Geschäftsgang und Bildschirmarbeit. *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*, Sonderheft, 1988, vol. 46, p. 318-334

Système intégré de gestion et travail à l'écran.

Cet article qui aborde les problèmes liés au travail sur écran, présente également les avantages d'un système de gestion intégrée pour le traitement des acquisitions.

D- Les Bibliothèques allemandes.

Bibliotheksplan 1973 : Entwurf eines umfassenden Bibliotheksnetzes für die Bundesrepublik Deutschland. Berlin : Deutsche Bibliothekskonferenz, 1973. 176 p.
Projet de réalisation d'un réseau des bibliothèques de la R.F.A.

BORCHARDT, Peter. Eine Einführung in das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland. Berlin : Bibliothekarische Auslandsstelle, 1988. 29 p.

Présentation rapide de l'organisation des bibliothèques allemandes.

DEUTSCHER BIBLIOTHEKSVERBAND. Die öffentliche Bibliothek : Standortbestimmung und Zukunftsperspektiven der Bibliotheken in kommunaler Verantwortung. D.B.V., 1989. 51 p.

Recommandations et perspectives d'avenir pour les bibliothèques municipales, établies par l'Association des Bibliothécaires Allemands.

Fachstellen-Info. Freiburg : Staatliche Fachstelle. ISSN 0932-125X

Bulletin de la Fachstelle de Fribourg. Cette feuille de liaison entre les bibliothèques de la région de Fribourg, largement diffusée auprès des professionnels et des élus contient de nombreux articles sur la vie des bibliothèques ; les statistiques y sont régulièrement publiées.

Öffentliche Bibliotheken in Baden-Württemberg : Berichte und Informationen.

Staatliche Fachstellen Freiburg, Karlsruhe, Reutlingen, Stuttgart, 1989. 101 p.

Présentation des bibliothèques publiques du Bade-Württemberg.

Erratum :

p. 28 . Il faut lire :

“DELOULE, Madeleine” ,et non : ”DELOULE, Marcelle”. :



E- Méthodologie

BLANCHET, A. ; GHIGLIONE, R. ; MASSONNAT, J. Les Techniques d'enquête en sciences sociales. Paris Dunod, 1987. 197 p.

JANVEAU, Claude. L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien. 2 ème éd.. Bruxelles : éd. de l'Université de Bruxelles, 1971. 261 p.

QUIVY, Raymond ; VAN CAMPENHOUDT, Luc. Manuel de recherches en sciences sociales. Paris : Dunod, 1988.



959222E